



Salaire pour déplacement à l' étranger.

Par **nisson**, le **12/11/2008** à **19:26**

Bonjour à tous ,

Voila je pars en martinique avec mon entreprise .

J aimerais savoir quel est la réglementation concernant la modifiatiion du salaire .

J' aimerais savoir ce que mon patron a le droit de me faire payer et ce quil ne doit pas me faire payer .

Je vous remercie de vos réponses.